

La politique handicap

L'Autorité a pour ambition majeure de faire du handicap un sujet pleinement intégré à la vie et à la culture de l'institution. Cette démarche se traduit par des engagements concrets axés autour de l'accompagnement, de l'emploi et de l'accessibilité.

Sensibiliser et accompagner

L'Autorité se mobilise pour sensibiliser l'ensemble des agents aux différents aspects du handicap par des actions d'information et de communication. Par ailleurs, un accompagnement personnalisé est proposé dans les démarches individuelles, qu'il s'agisse d'une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou d'un aménagement de poste. Cet accompagnement est piloté par une référente handicap dédiée, interlocutrice privilégiée au sein de l'Autorité.

Soutenir l'emploi par l'inclusion

L'Autorité agit concrètement pour favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à ses différents métiers. Cela se matérialise par la publication systématique de l'ensemble de ses fiches de poste sur la plateforme de l'Agefiph et par le développement de contrats avec des établissements et

services d'accompagnement par le travail (ESAT) ou des entreprises adaptées (EA). De plus, la participation de l'institution au DuoDay depuis 2023 permet de faire découvrir la diversité de nos métiers, et s'est déjà concrétisée par des opportunités de stages.

Assurer l'accessibilité des locaux

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés sur nos sites afin d'adapter les espaces aux besoins des visiteurs et de leur garantir une circulation autonome et sécurisée. Cette dynamique se poursuit à travers un projet d'aménagement destiné à optimiser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.